

Certificats médico-légaux : absence de traçabilité dans certains hôpitaux du Maroc

Compte Test - 2013-07-09 20:02:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans son étude, le CNDH relève l'absence ou l'insuffisance de traçabilité des certificats médico-légaux (CML) dans certains hôpitaux. Le parquet général n'a qu'un contrôle hypothétique sur la qualité des CML produits. Bon nombre des CML produits sont à peine lisibles, même pour un médecin. Leur contenu est généralement maigre en constatations objectives, ne donnant aucun fondement aux durées d'incapacité estimées. Autre constat : le recours aux réquisitions pour faire constater les blessures se fait rarement et se limite souvent aux examens pour violences sexuelles.

Le CNDH note également que l'examen des personnes en garde à vue est une pratique encore rare dans notre pays. Quant aux unités hospitalières d'accueil des femmes et enfants victimes de violences, celles-ci sont rarement identifiées et ne disposent pas de médicaments pour la contraception d'urgence ou pour la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles.

Les prélèvements médico-légaux sont exceptionnellement effectués en cas d'agression sexuelle.